









# **MORILLON** PLAN LOCAL D'URBANISME

## 2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Projet arrêté Projet approuvé par délibération par délibération en date du :

en date du :

29 goût 2019

06 mars 2020

Vincent BIAYS - urbaniste 101, rue d'Angleterre - 73000 CHAMBERY - Tél. : 06.800.182.51



#### Table des matières

## **PRÉAMBULE**

#### LA PROJET POLITIQUE DE LA COMMUNE

### LE PADD PAR THÈMES

- 1. Démographie, urbanisation et objectifs de modération de la consommation d'espace
- 2. Habitat, logement et mixité sociale
- 3. Équipements publics
- 4. Déplacement, stationnement et transport
- 5. Ressources, continuités écologiques, patrimoine et paysage
- 6. Activités économiques

## **PRÉAMBULE**

- L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est l'occasion pour la commune de formuler dans un document unique l'ensemble de la politique d'urbanisme et d'aménagement sur son territoire pour les années à venir.
- Le PADD s'appuie sur le diagnostic de la commune établi à l'occasion de la révision du POS et de sa transformation en PLU et duquel découlent les enjeux à venir pour la commune. Le PADD relève ces enjeux et traduit une série de volontés pour Morillon.

## LE PROJET POLITIQUE: TROIS GRANDES ORIENTATIONS

## 1/ Maintenir un dynamisme communal.

- Affirmer le rôle de centralité du coeur de village.
- Concentrer le développement autour des équipements et espaces publics aménagés favorisant les rencontres et l'installation de commerces, de services et de logements adaptés à l'accueil d'une population diversifiée.
- ► Cette centralité renforcée doit fédérer la vie des hameaux et permettre de conforter le rôle de Morillon dans la dynamique du Grand Massif.

## 2/ Pérénniser les activités économiques

- Conforter et diversifier l'activité touristique.
- Garantir l'équilibre entre développement économique, préservation du cadre et des modes de vies et protection des ressources locales.
- 3/ Engager la commune dans une démarche de développement durable respectueuse du site, des milieux naturels du patrimoine bâti.
  - Protèger et valoriser les sites à valeur écologique et patrimoniale.
  - Promouvoir des modes de vie, des déplacements, des aménagements, des constructions allant dans le sens d'une maîtrise de la consommation d'énergie.

## Démographie, urbanisation et modération de la consommation d'espace

#### Constat:

- Morillon : une commune qui a gardé un caractère rural cependant en voie de «rurbanisation», caractérisée par une urbanisation répartie entre un bourg principal, plusieurs hameaux et un habitat diffus nombreux.
- Une croissance démographique très soutenue depuis 15 ans (+ 32%), mais une population qui vieillit (fermeture d'une classe pendante).
- Un développement résidentiel majoritairement collectif, raisonnablement consommateur d'espace (environ 7,8 ha au cours de la dernière décennie), mais assez dispersé.
- Une structure multipolaire qui induit une difficulté du bourg-centre à centraliser le développement et à offrir un pôle de centralité attractif.



#### Objectifs:

- Retenir l'hypothèse d'une croissance démographique autour de 1,5 % par an, soit environ 100 habitants supplémentaires pour la prochaine décennie, en adéquation avec la dynamique communale.
- Créer un pôle de centralité, qui doit s'affirmer en tant que lieu de vie et d'échanges (commerces, services, espace public, équipements publics).
- Limiter la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain en fixant un objectif de densité moyenne de 30 logts/ha (densité moyenne constaté au cours de la dernière décennie = 18 logts/ha) et en limitant l'ensemble des surfaces constructibles nouvelles (hors division du parcellaire bâti) aux environs de 8.2 hectares (dents creuses et extensions urbaines).

- Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines des hameaux.
- Acter que l'urbanisation des Esserts est achevée, à l'exception de quelques petits équipements publics.
- Réserver les extensions d'urbanisation au chef-lieu notamment dans le seul secteur (La Pusaz) .
- Conforter un pôle de centralité entre l'église et la télécabine pour renforcer l'attractivité de Morillon. La redynamisation du centre-bourg est stratégique pour le devenir communal et pour contrebalancer le caractère éclaté de l'urbanisation. Pour cela, la commune souhaite mobiliser les outils du PLU (Orientations d'Aménagement et de Programmation, obligation de mixité, réglementation spécifique).
- Définir à 10 ans les besoins d'emprise foncière constructible sur la base d'une répartition 25% logements individuels / 75% logements collectifs ou intermédiaires.

## Habitat, logement et mixité sociale

#### Constat:

- Développement soutenu au cours de la dernière décennie : environ 140 logements construits.
- la ZAC touristique des Esserts (Morillon) est achevée et close. Il ne reste plus de droit à construire à la station.

#### Objectifs:

- Retenir un programme de construction aux environs de 180 logements (environ 50 logements permanents et environ 130 logements touristiques) pour les dix prochaines années, en cohérence avec la prospective démographique et le projet de développement touristique du secteur de la Pusaz.
- Développer une offre d'un vingtaine de logements sociaux à destination de la population permanente et des travailleurs saisonniers.
- Favoriser le renouvellement urbain pour lutter contre la vacance.
- Réaliser environ la moitié du programme de construction dans le pôle de centralité de la Pusaz.

- Développer des formes d'habitat peu consommatrices d'espace et qui permettent de faciliter le parcours résidentiel des habitants permanents.
- Adapter les prescriptions architecturales pour respecter l'identité architecturale locale et intégrer les objectif d'un bâti « durable » (énergies renouvelables ...).
- Permettre la remise en marché d'une vingtaine de logement vacants dans le «diffus».

## **Equipements publics**

#### Constat:

- Un offre de services publics communaux en décalage par rapport aux besoins de la population.
- Un besoin de restructuration d'agrandissement de la mairie (mise aux normes thermiques, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, améliorations fonctionnelles).
- Un dysfonctionnement criant de l'école en raison de l'inutilisation de la nouvelle école. Il convient d'envisager de créer une nouvelle école ou de mettre en protection la nouvelle école inutilisée.
- Il manque au centre-bourg : un office de tourisme capable de satisfaire la demande. une salle polyvalente, une maison médicale. Aux Esserts les espaces publics sont dégradés.
- Un plan d'eau avec base de loisirs très fréquenté.
- Quelques secteurs ne sont pas desservis par l'assainissement collectif toutefois l'assainissement non collectif peut v être réalisé dans des conditions satisfaisantes.

#### Objectifs:

- Engager la restructuration du vieux village et la création d'un centre-bourg (secteurs de la Pusaz et du Badney) pour accueillir des équipements publics (école, salle polyvalente, office du tourisme, place du village ...) et rendre les espaces de vie et de rencontre plus conviviaux afin de créer un véritable coeur de village.
- Préserver les possibilités d'aménagement du plan d'equ et de ses équipements connexes.
- Régulariser le foncier et requalifier les espaces publics aux Esserts.
- Concourir, dans le cadre du schéma départemental, au déploiement des réseaux de communications numériques.



Plan d'eau de Morillon



Secteur de la Pusaz

## Déplacements, stationnements et transports

#### Constat:

- La commune est traversée par deux axes de déplacement d'enjeu plus local: les RD 54 et RD 4. Cette dernière supporte tous le trafic en provenance de l'autoroute A40 en direction de Samoens et Sixt-Fer-à-Cheval. Ce transit génère de grosses nuisances et des problème de sécurité dans la traversée du village et au droit de la télécabine.
- Une offre de stationnements publics nettement insuffisante au Esserts (station de Morillon 1100,) au centre-bourg et au plan d'eau.
- Le recours presque systématique à la voiture individuelle s'explique par la structure multipolaire de la commune et l'interdépendance du territoire avec les pôles extérieurs voisins.

#### Objectifs:

- Supprimer la circulation de transit dans le centre-bourg et le secteur de la télécabine en déviant les RD 54 et 4. Concevoir la déviation en 2 temps. Une première phase liée à l'aménagement du secteur de la Pusaz. Une deuxième phase pour éviter tout le village et se raccorder à l'entrée Est de la commune.
- Aménager un espace partagé piétons/ voiture largement apaisé dans la traversée du coeur de village, débarrassé du flux de transit.
- Concentrer le développement urbain et regrouper les équipements et services afin de maîtriser les déplacements.
- Mailler les réseaux de déplacements entre eux, cheminements touristiques et voiries communales, afin de:
  - Proposer des alternatives au «tout-voiture»
  - Valoriser les chemins existants
  - Associer les pratiques de déplacement piéton communales et touristiques
- Assurer la connection des voies douces :
  - la voie «au fil du Giffre» avec le projet de liaison verte «la Rivière Enverse / gare de Cluses».
  - les liaisons transversales entre les zones urbaines et la voie «au fil du Giffre».
  - la liaison entre le coeur de village et la base de loisirs
  - ...
- Renforcer l'offre de parking public dans les secteurs déficitaires, notamment au centre du village et aux Esserts.

## Ressources, continuités écologiques, patrimoine et paysages

#### Constat:

- Morillon bénéficie d'un réseau écologique diversifié et majoritairement préservé.
- Une occupation du sol très variée, dominée par la forêt et l'agriculture.
- Des espaces qui abritent une importante biodiversité et qui pour certains bénéficient de mesures de protection (zones humides).
- Une richesse historique et culturelle.
- Une ressource en eau abondante.
- Un potentiel d'énergie renouvelable important qui pourrait être développé (hydraulique, biomasse, géothermie, solaire ...).
- Un territoire fortement exposé aux risques naturels.

#### Objectifs:

- Préserver et valoriser l'ensemble du patrimoine naturel et bâti pour conserver un cadre de vie rural, élément fort de l'identité communale.
- Conserver les qualités paysagères liées à l'équilibre entre les secteurs bâtis des hameaux et les séquences naturelles et agricoles.
- **Protéger les continuités écologiques** en reconnaissant le maillage fonctionnel des espaces naturels.
- **Préserver les continuités de haies** et plus largement la diversité paysagère des surfaces agricoles.
- Valoriser les ressources d'énergies renouvelables.
- Prévoir des dispositions environnementales (matériaux de construction à faible empreinte carbone ...) et énergétiques (utilisation de la géothermie ...) dans les OAP.





## Activités économiques

#### Constat:

- Une économie locale aujourd'hui largement dépendante du tourisme avec un parc d'environ 11.000 lits touristiques (la moitié aux Esserts et la moitié dans la vallée).
- L'agriculture de la commune comporte 3 sièges d'exploitation professionnelles (élevage) plus 2 exploitations familiales (non professionnelles. Au total ce sont 8 exploitations professionnelles (3 communales et 5 extra-communales) qui utilisent les surfaces agricoles de la commune (335 ha).
- Le potentiel agricole est important notamment grâce aux espaces de plaine et d'alpage. La commune est classée en AOP Reblochon et Abondance.
- La commune ne dispose pas de zone d'activités pour accueillir ses artisans.

## Activités économiques

#### ■ AGRICULTURE



#### Objectifs:

- Assurer la pérennité du développement agricole dans les meilleures conditions possibles.
- Contribuer à la protection de l'environnement par les modes de production agricoles.

- Consolider l'activité agricole en garantissant la destination des terres, en protégeant les sièges d'exploitation de tout risque d'enclavement, en prenant en compte les projets de développement des exploitants à court et moyen terme.
- Mise en place de limites claires entre les parties urbanisées et les zones agricoles s'appuyant le plus possible sur des éléments physiques du paysage (routes, chemins, haies, boisements, cours d'eau).
- Maintenir les accès et chemins agricoles.
- Encourager le remembrement des terres agricoles pour faciliter les conditions d'exploitation.
- Inciter au maintien des activités agricoles sur les bas de versants, les plus exposés à la déprise agricole.

## Activités économiques

#### ■ ENTREPRISES, COMMERCES ET TOURISME



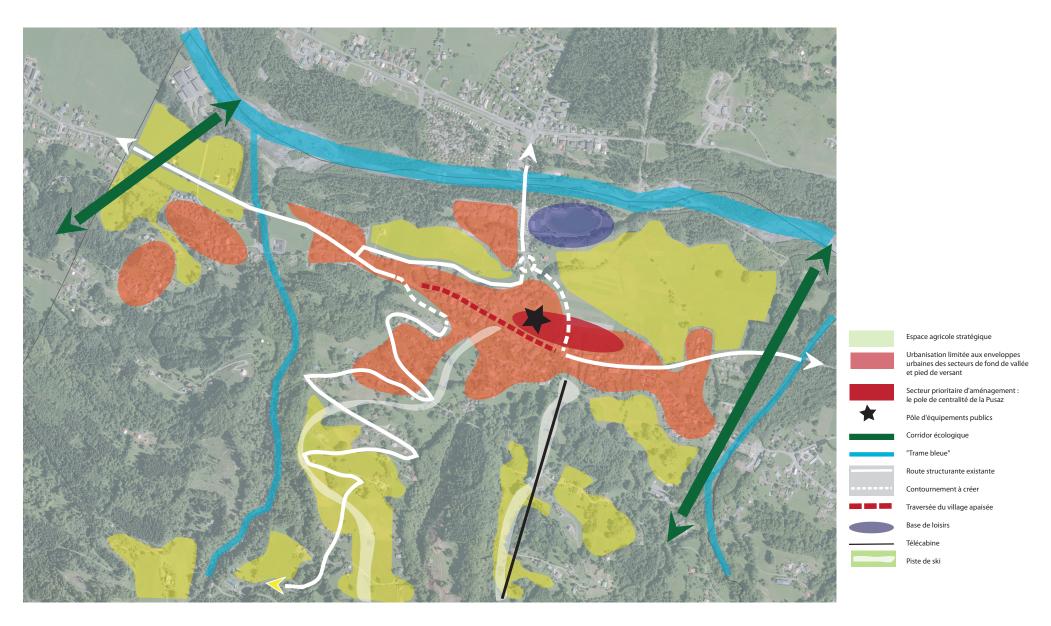


### Objectifs:

- Renforcer l'économie locale : activités touristiques toutes saisons, services et commerces de proximité.
- Valoriser la dynamique touristique.

- **Développement d'un pôle de centralité** au coeur du village permettant l'accueil de commerces de proximité, services, logements autour d'un espace public de qualité.
- Protection et valorisation des éléments du patrimoine naturel et bâti, pour la promotion d'un tourisme de proximité.
- Besoins spécifiques à la station : améliorer les équipements d'accueil (parkings, toilettes publiques, salle hors sac, salle collective ...), engager une politique de remise sur le marché des lits froids,

## **SYNTHESE - FOND DE VALLÉE**



### **SYNTHESE - LES ESSERTS**



PADD du PLU de MORILLON **13**